

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 14 octobre 2025
Procès-verbal n°7

Président de séance : M. Philippe BARRITAU
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU,
MM Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU
Excusé : M. Christian DUVERGER

Le PV n° 6 de la saison 2025-2026 est adopté sans modification

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	B	2	04/10/25	54777176	Migné Auxances (3) / Gj VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	A	2	04/10/25	54780422	Gj Avenir 86 (1) / Gj Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	B	2	04/10/25	54777253	Gj Avenir 86 (2) / Migné Auxances (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777278	GJ VVM Chauvigny (3) / Ozon (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777280	GJ 3 Vallées 86 (1) / St Benoît/Ligugé (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	2	20/09/25	54555402	Gj Avenir 86 (2)	Mirebeau (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	A	2	20/09/25	54555403	Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	B	2	20/09/25	54556943	Poitiers ASAC (1)	Migné Auxances (3)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	B	2	20/09/25	54556944	Jaunay Marigny (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	à définir
U18	B	3	18/10/25	54556946	Poitiers ASAC (2)	Gj Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	à définir
U18	D	2	20/09/25	54557749	Gj Dissay Beaumont (2)	Buxerolles (3)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	2	20/09/25	54557750	Gj Montasèvres (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	3	18/10/25	54557752	Gj Dissay Beaumont (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 3	à définir
U18	E	2	20/09/25	54559503	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	E	2	20/09/25	54559504	Migné Auxances (2)	Poitiers Baroc (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	E	2	20/09/25	54559748	Gj Val de Clouère (1)	Gj VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	J	2	20/09/25	54560296	Gj Val de Vonne (1)	Gj Foot Sud 86 (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U15	A	3	18/10/25	54565474	UCSE/Thuré/Colombier (1)	Loudun (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	B	3	18/10/25	54623597	Gj Dissay Beaumont (2)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623854	Gj Coussay Senille Pleumartin (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623855	Gj Avenir 86 (1)	Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	D	3	18/10/25	54623981	Nieuil/Mignaloux (1)	Gj Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	E	3	18/10/25	54624178	Gj VVM Chauvigny (2)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	F	3	18/10/25	54624209	St Benoît/Ligugé (1)	Poitiers ASAC (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	I	3	18/10/25	54566148	Gj Sud Haut Poitou (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2025

La Commission rappelle que les éléments suivants sont des critères incontournables, qui comme son nom l'indique, sont obligatoires pour être éligibles au classement du Meilleur Club de Jeunes.

1) **PEF**

L'engagement est à effectuer sur Footclubs.

« Projet Clubs » → « Développer son club » → « Projet éducatif » → « Programme Educatif Fédéral »

2) **Les Défis sportifs**

Les documents vous seront transmis prochainement par mail

3) **L'organigramme**

Le document vous sera transmis prochainement par mail.

CHAMPIONNAT U18/U17

FORFAIT

Courriel du club de Loudun qui déclare le forfait général de l'équipe de Loudun (1) en U18/U17 poule A. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier
Amende de 26€ (2 x 13€) au club de Loudun.

CHAMPIONNAT U17/U16

FORFAIT

Courriel du club de GJ Espoir Sud Poitiers qui déclare le forfait général de l'équipe de GJ Espoir Sud Poitiers (4) en U17/U16 poule B. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.
Amende de 26€ (2x13€) au club de GJ Espoir Sud Poitiers.

CHAMPIONNAT A 8 U17/U18 et U15

A ce jour, les clubs qui désirent s'engager :

- En U15 à 8 : Availles/Bonneuil/Vouneuil/Cenon et Châtelleraut Portugais
- En U17/U18 à 8 : St Savin St Germain

La Commission regrette de ne pouvoir relancer le championnat à 8 en U15 et U17/U18 faute de suffisamment de clubs engagés.

CHAMPIONNAT U15

Match n°54781065 : GJ Foot Sud 86 (1) – Ligué St Benoît (2) en U15 Brassage poule F du 11/10/25

Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Match n°54788747 : Jaunay Marigny (1) – Ligué St Benoît (1) en U15 Brassage poule D du 11/10/25

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Match n°54780420 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – Neuville (3) du 04/10/25 en poule A du 04/10/25

La feuille de match informatisée ou papier n'étant toujours pas parvenue au District, la Commission demande aux deux clubs de recevoir **avant mardi 21 septembre 2025** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot-numéro de licence- nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom des arbitres et arbitres assistant et du délégué
- Les éventuels remplacements

Match n°54777310 : Châtelleraut Portugais (1) – Mirebeau (1) du 11/10/25 en poule A

Dysfonctionnement de la FMI au moment de la clôture.

La Commission demande aux deux clubs de recevoir **avant mardi 21 septembre 2025** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot-numéro de licence- nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom des arbitres et arbitres assistant et du délégué
- Les éventuels remplacements

FORFAIT

Match n°54780340: UCSE.Thuré Besse.Colombiers (2) – Neuville (2) en poule B du 11/10/25

1^{er} forfait de l'équipe de l'UCSE.Thuré Besse.Colombiers (2) (sans déplacement de Neuville (2))

Amende de 13€ au club de l'UCSE.

CHALLENGE U15

Match n°54624205 : Migné Auxances (2) – Ligué/St Benoît (1) du 13/09/25 en poule F

La feuille de match informatisée ou papier n'étant toujours pas parvenue au District, la Commission demande aux deux clubs de recevoir avant le **mercredi 21 octobre** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de son équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants et du délégué
- Les éventuelles remplacements

Dossier en instance.

FESTIVAL FOOT U13 PITCH

RAPPEL :

ARTICLE 1 : Système de la Compétition

Equipe absente / Forfait :

A chaque tour, si une équipe est absente, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

ARTICLE 2 : Épreuve des jongleries obligatoire

Si une équipe n'effectue pas les jongleries, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

CHALLENGE MAURICE DANSAC

RAPPEL :

Article 3 : Classements - Qualification

Équipe absente / Forfait :

A chaque tour, si une équipe est absente, elle sera déclarée forfait et éliminée du Challenge Maurice Dansac

Article 5 : Epreuve de Jongleries obligatoire

A chaque tour, avant les rencontres, **toutes** les équipes présentes participent à cette épreuve

PLATEAUX U11 / PHASE 1

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet. Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

RAPPEL :

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.
- De donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 9€ par licence
- Totalité des licences manquantes 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

FORFAIT

Plateaux du 11/10/2025

Poule I : à Vicq sur Gartempe

1^{er} forfait d'Ozon (3)

Amende de 13€ au club d'Ozon (3)

Poule K : à Valdivienne

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe du Stade Poitevin (5) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait

1^{er} forfait de l'équipe de Stade Poitevin (5)

Poule L : à Buxerolles

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de St Benoît (2) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait

2^{ème} forfait de l'équipe de St Benoît (2)

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

Amende de 15 €

U11-Plateaux du 04/10/2025

Poule I : à Bonneuil Matours

La Commission demande au club de de Cenon/Bonneuil/Availles/Vouneuil les documents suivants avant le **21/10/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles bilan du plateau

U11-Plateaux du 11/10/2025

Poule C : au Stade du Verger Châtelleraut (Portugais Châtelleraut)

La Commission demande au club de Portugais Châtelleraut les documents suivants avant le **21/10/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles de résultats U6/U7 et U8/U9

Poule N : à Benassay (GJ Sud Haut Poitou)

La Commission demande au club de GJ Sud Haut Poitou les documents suivants avant le **21/10/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles de résultats U6/U7 et U8/U9

LICENCES MANQUANTES

Amende de 20 €

U11 – Plateaux du 27/09/2025

Poule G : à Château Larcher

La Commission demande au club de GJ Foot Sud 86 (1) le document suivant avant le **21/10/25** :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

U11-Plateaux du 04/10/2025

Poule A : à Poitiers ASAC

La Commission demande au club de Châtelleraut SOC le document suivant avant le **21/10/25** :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

Poule B : au Stade Poitevin

La Commission demande au club de Poitiers 3 Cités le document suivant avant le **21/10/25** :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

Les feuilles de plateaux manquantes doivent être envoyées au District par mail avant le 21 octobre 2025 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception

PLATEAUX U7/U9 / PHASE 1

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Plateau U7/U9 du 11/10/2025

Secteur 3 : plateau à St Sauveur (C.S. P)

La Commission demande au club **de C.S.P** les documents suivants à recevoir pour le **21/10/2025**

- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Secteur 5 : plateau à Migné Auxances

La Commission demande au club **de Migné Auxances** les documents suivants à recevoir pour le **21/10/2025**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Secteur 8 : plateau à Saulgé

La Commission demande au club **de Saulgé** les documents suivants à recevoir pour le **21/10/2025**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Secteur 8 : plateau à Valdivienne

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **21/10/2025**

- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

Amende de 15€

Plateaux U7/U9 du 04/10/2025**Secteur 4 : plateau à Vendelogne**

La Commission demande au club de **Vendelogne** les documents suivants à recevoir pour le **21/10/2025**

- La feuille de licences U9 de GJ Val de Vonne (remise par l'éducateur du GJ Val de Vonne à son arrivée)

Les feuilles de plateaux manquantes doivent être envoyées au District par mail avant le 21 octobre 2025 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception

La Commission rappelle qu'il en est de la responsabilité du club qui fait jouer des joueurs sans licence en cas d'accident.

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
--

Amende de 15€

U16/U17 – FMI manquante (Rappel)

Match n°54780420 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – Neuville (3) du 04/10/25 en poule A

U13 Brassage - FMI Manquante

Match n° 54779425 : Ozon (3) – ASM/Les 3 Moutiers (1) du 11/10/25 en poule F

U13 Brassage – Transmission tardive

Match n° 54779426 : UCSE (1) – Sammarçolles/Nord Vienne (1) du 11/10/25 en poule F

RAPPEL :

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**